



16 septembre 2025

COMMUNE de KAYSERSBERG VIGNOBLE
COMMUNES DELEGUEES :
KIENTZHEIM ET SIGOLSHEIM

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu :

Lundi 22 septembre 2025 à 19 heures 00
Salle du Conseil Municipal – 39 rue du Général de Gaulle
68240 KAYSERSBERG VIGNOBLE

ORDRE DU JOUR :

ADMINISTRATION GENERALE

- 1 – Désignation du secrétaire de séance.
- 2 – Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 30 juin 2025.

COMMUNICATIONS

- 3 – Commissions communales.
- 4 – Compte-rendu des décisions prises par Mme le Maire dans le cadre des délégations consenties par le Conseil Municipal.
- 5 – Rapports annuels 2024 sur la qualité et le prix des services publics d'eau potable et d'assainissement.
- 6 – Informations de Mme le Maire.

PATRIMOINE

- 7 – Autorisation pour la mise en copropriété et la vente d'un lot de copropriété situé 3 rue de la 1^{ère} Armée à Sigolsheim (locaux non loués de l'ancien dépôt incendie) à M. HATTON et Mme MOMCILOV.

URBANISME ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- 8 – Approbation des conditions particulières de la vente du terrain situé 54 - 58 route de Lapoutroie à Kayserberg à la société KARBONE en vue de la réalisation d'un programme résidentiel.



RESSOURCES HUMAINES

9 – Validation du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) et du Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail (PAPRI Pact).

10 – Regroupement en une délibération unique des délibérations afférentes au régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).

11 – Adhésion à la convention de participation risque « Santé » mise en place par le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Haut-Rhin et participation financière de la collectivité à la protection sociale complémentaire en risque « Santé ».

12 – Modification du tableau des emplois - Transformation du poste d'ouvrier polyvalent des bâtiments en agent de maintenance des bâtiments.

DIVERS

13 – Questions orales.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire



Martine SCHWARTZ

